

Québec, le 24 septembre 2026

Communiqué

Bonjour à toutes et à tous,

L'automne est à nos portes! Nous vous souhaitons une excellente saison et vous rappelons de remplir votre formulaire de vacances de fin d'année avant le 30 septembre 2026 à minuit.

Nous souhaitons également vous partager quelques informations importantes.

Négociation anticipée avec l'employeur:

Notre dernière communication à ce sujet remonte au début du mois d'août. Depuis, les travaux se poursuivent et de nouvelles rencontres entre le Syndicat et l'Employeur sont prévues prochainement.

Les parties ont déjà tenu plusieurs échanges, mais plusieurs enjeux demeurent à discuter. À ce stade-ci, les positions restent éloignées sur certains dossiers importants.

Bien que les discussions se déroulent dans un climat respectueux et que certains échanges soient constructifs, beaucoup de travail reste à faire.

Votre comité de négociation poursuit ses travaux avec rigueur, détermination et dans le meilleur intérêt de l'ensemble des membres. Nous continuerons de vous tenir informés lorsque des développements significatifs le permettront.

Dans les mois à venir, la solidarité et l'appui de chacun seront essentiels. Plus que jamais, nous devons demeurer unis afin d'aborder les prochaines étapes de cette négociation.

Mesures administratives et disciplinaires:

Nous constatons une hausse des mesures administratives et disciplinaires touchant certains secteurs. Nous souhaitons vous rappeler que votre Syndicat est là pour vous accompagner et vous soutenir dans ces démarches, qui peuvent être particulièrement stressantes.

Si vous êtes convoqué à une rencontre de nature administrative ou disciplinaire, n'hésitez pas à communiquer rapidement avec nous. Nous sommes présents pour vous conseiller, vous représenter et veiller au respect de vos droits.

Délégués:

Voici la liste de nos délégués; <https://sevl1417.com/délégués>

Par la même occasion, nous vous invitons à venir sur notre site, dans l'onglet "saviez-vous que?", la présentation de quelques-uns de nos délégués ainsi que vos représentants des griefs pour Québec.

<https://sevl1417.com/saviez-vous-que?>

Solidairement,

Votre exécutif syndical